

	Nombre d'affaires nouvelles 1 ^{er} semestre 2022		Nombre de contrats en cours fin juin 2022		Cotisations 1 ^{er} semestre 2022	
	Milliers	Var. / 1 ^{er} sem. 2021	Milliers	Var. / fin juin 2021	Millions €	Var. / 1 ^{er} sem. 2021
Contrats « Madelin » prévoyance	85,0	+5,9 %	1 153,8	+3,1 %	1 037,9	+5,2 %
Contrats dépendance ⁽¹⁾	15,2	+6,0 %	1 455,0	-1,8 %	342,5	-0,3 %
dont contrats labellisés GAD	6,2	-1,4 %	186,9	+2,7 %	54,4	+1,3 %
Contrats obsèques ⁽²⁾	269,5	-4,8 %	5 191,9	+1,6 %	879,8	+2,2 %

⁽¹⁾ Contrats garantie principale

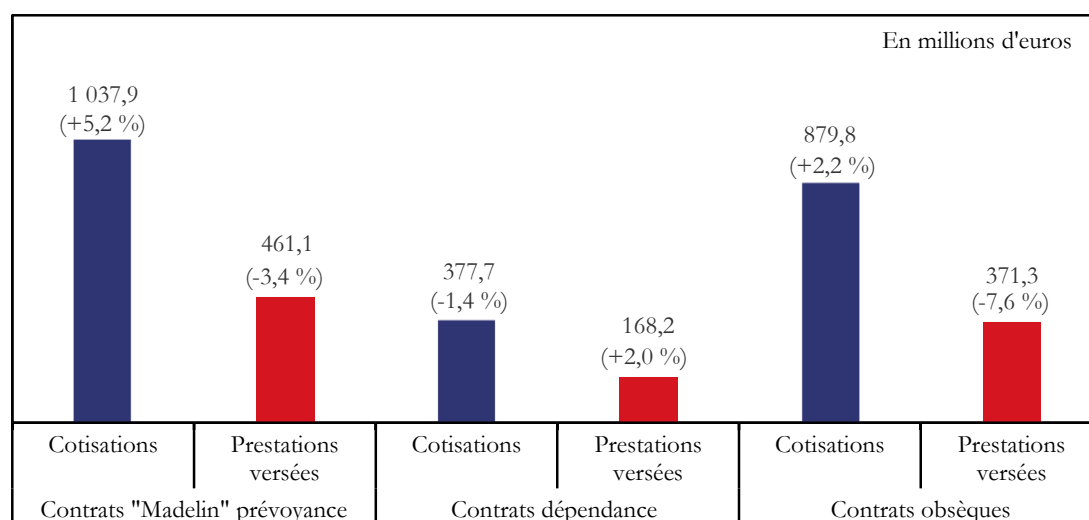
⁽²⁾ à adhésion individuelle

Après une année 2021 particulièrement dynamique, le 1^{er} semestre 2022 se caractérise par un ralentissement de l'activité avec des affaires nouvelles en moindre progression voire même en recul pour les contrats obsèques. Les cotisations augmentent à un rythme soutenu pour les contrats de prévoyance souscrits dans le cadre de la loi « Madelin », plus modéré pour les contrats obsèques tandis qu'elles reculent légèrement pour les contrats dépendance. Les prestations versées affichent une baisse pour les contrats « Madelin » prévoyance et obsèques mais progressent pour les contrats dépendance.

Le nombre de **contrats « Madelin » prévoyance** souscrits au cours du 1^{er} semestre de l'année 2022 est en hausse de 5,9 % sur un an (85 000 contrats). Le nombre de contrats en cours progresse de 3,1 % (à 1,2 million) et les cotisations à un rythme plus soutenu (+5,2 % à 1 038 M€). À l'inverse, les prestations versées continuent de reculer (-3,4 %, 461 M€), mais moins significativement qu'en 2021 (-11,2 %).

Le nombre d'affaires nouvelles de **contrats dépendance** garantie principale progresse de 6,0 % sur un an (15 200 personnes). 1,5 million de personnes sont couvertes, portefeuille en baisse de 1,8 % en un an. Les cotisations du 1^{er} semestre sont en léger recul sur un an (-0,3 % à 343 M€) tandis que les prestations versées progressent (+3,5 % à 156 M€) tout comme le nombre de rentes en cours (+4,2 % à 40 820). Les **contrats labellisés GAD** couvrent 186 920 personnes (+2,7 %) et les cotisations représentent 54 M€ (+1,3 %). Les nouvelles souscriptions de contrats GAD reculent (-1,4 % à 6 220) et représentent 41 % de l'ensemble des affaires nouvelles des contrats garantie principale.

Quant au nombre de nouvelles souscriptions de **contrats obsèques**, il diminue de 4,8 % sur un an (269 530 contrats). Le stock de contrats progresse à un rythme contenu (+1,6 % à 5,2 millions) tout comme les cotisations (+2,2 % à 880 M€). Le nombre de décès affiche une baisse (-8,7 % à 104 800 décès) et les prestations versées suivent la même tendance (-7,6 % à 371 M€).

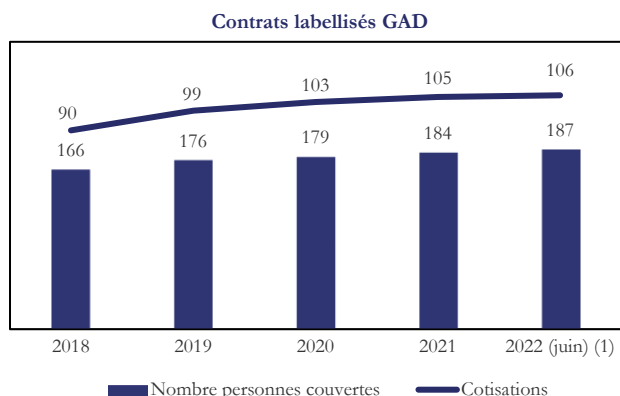
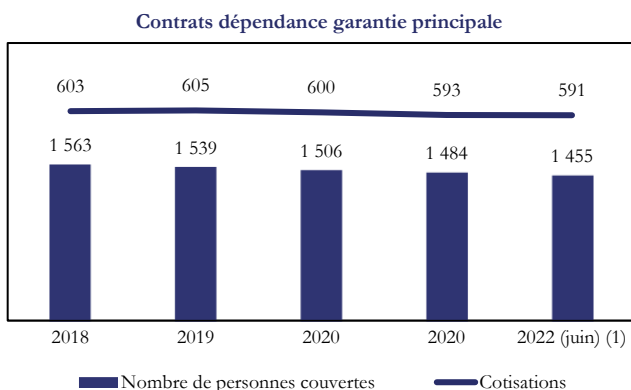
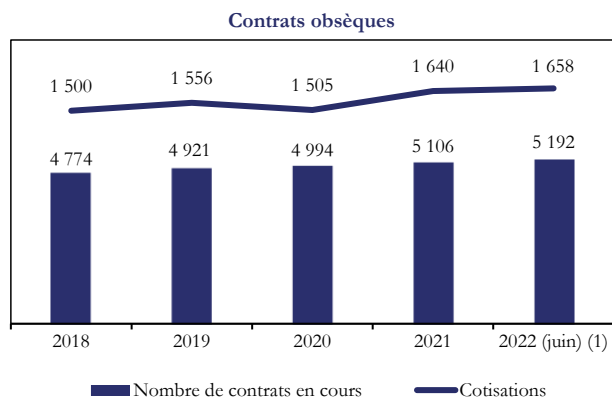
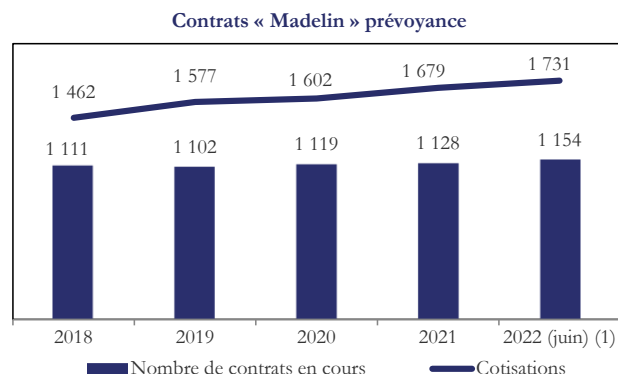


Chiffres clés

	2021		1 ^{er} semestre 2022	
	Année	Var. / 2020	1 ^{er} semestre	Var. / 1 ^{er} sem. 2021
Contrats « Madelin » prévoyance¹				
Nombre d'adhésions nouvelles (milliers)	145,4	+15,5 %	85,0	+5,9 %
Nombre de contrats en cours (adhésions, milliers)	1 127,6	+0,7 %	1 153,8	+3,1 %
dont garanties incapacité-invalidité (milliers)	819,0	+0,5 %	831,1	+1,3 %
Cotisations (millions d'euros)	1 679,3	+4,8 %	1 037,9	+5,2 %
dont garanties incapacité-invalidité (milliers d'euros)	1 062,1	+5,5 %	665,7	+4,4 %
Prestations versées (millions d'euros)	889,9	-11,2 %	461,1	-3,4 %
dont garanties incapacité-invalidité (milliers d'euros)	633,1	-14,6 %	334,0	-4,4 %
Contrats dépendance				
Nombre de nouvelles têtes assurées (milliers)	33,0	+13,9 %	30,2	+31,1 %
Nombre de têtes assurées (milliers)	2 639,9	-4,6 %	2 680,1	-1,9 %
Cotisations (millions d'euros)	669,0	-1,4 %	377,7	-1,4 %
Prestations versées (millions d'euros)	317,3	-0,8 %	168,2	+2,0 %
dont contrats garantie principale				
Nombre de nouvelles têtes assurées (milliers)	28,4	+21,7 %	15,2	+6,0 %
Nombre de têtes assurées (milliers)	1 483,8	-1,5 %	1 455,0	-1,8 %
Cotisations (millions d'euros)	592,6	-1,2 %	342,5	-0,3 %
Nombre de rentes en cours (milliers)	40,7	+6,8 %	40,8	+4,2 %
Prestations versées (millions d'euros)	293,9	+1,1 %	155,9	+3,5 %
dont contrats labellisés GAD				
Nombre de nouvelles têtes assurées (milliers)	11,4	-1,1 %	6,2	-1,4 %
Nombre de têtes assurées (milliers)	183,8	+2,6 %	186,9	+2,7 %
Cotisations (millions d'euros)	105,1	+2,2 %	54,4	+1,3 %
Prestations versées (millions d'euros)	3,9	+43,6 %	2,6	+52,1 %
Contrats obsèques				
Nombre d'affaires nouvelles (milliers)	464,1	+19,4 %	269,5	-4,8 %
dont contrats en capital (milliers)	369,4	+21,4 %	216,9	-2,1 %
Nombre de contrats en cours (milliers)	5 105,6	+2,2 %	5 191,9	+1,6 %
dont contrats en capital (milliers)	4 077,6	+3,0 %	4 151,4	+2,3 %
Cotisations (millions d'euros)	1 639,5	+8,9 %	879,8	+2,2 %
dont contrats en capital (millions d'euros)	1 276,8	+8,4 %	687,6	+2,2 %
Nombre de décès ayant fait l'objet d'un règlement dans l'exercice (milliers)	198,2	+4,2 %	104,8	-8,7 %
Prestations versées (millions d'euros)	726,0	+4,0 %	371,3	-7,6 %

¹ Les données présentées excluent les contrats relevant de la loi « Madelin » qui prévoient uniquement la garantie santé.

Nombre (milliers) et cotisations (millions d'euros)



(1) Les cotisations sont en cumul sur 12 mois.

Notes et précisions

Champ : Entreprises d'assurances relevant du Code des assurances.

Représentativité : Toutes les données présentées dans ce document sont en affaires directes, extrapolées à l'ensemble du marché à partir des réponses de sociétés représentant, en termes de cotisations :

- 72 % du marché des contrats de prévoyance « Madelin » ;
- 97 % du marché des contrats dépendance ;
- 99 % du marché des contrats labellisés GAD ;
- 89 % du marché des contrats obsèques.

Définitions

Contrats dépendance : regroupe l'ensemble des contrats permettant le versement d'une rente (ou d'un capital) en cas de perte d'autonomie reconnue de l'assuré : les contrats garantie principale et unique dépendance, les contrats santé avec une garantie dépendance en inclusion obligatoire, les contrats prévoyant une garantie dépendance couplée à une autre garantie, ...

Contrats « Madelin » prévoyance : contrats souscrits dans le cadre de la loi « Madelin » du 11 février 1994 et destinés aux indépendants ainsi qu'à leur conjoint collaborateur, afin de leur permettre de souscrire des garanties maladie, maternité, incapacité de travail, invalidité, dépendance, décès ou perte d'emploi, en bénéficiant d'une déduction fiscale sur les cotisations versées. Les données présentées dans ce document excluent les contrats qui prévoient uniquement la garantie santé.

Contrats obsèques : contrats à des fins de financement ou de réalisation des obsèques. Les formules de financement en prévision d'obsèques peuvent prendre la forme de deux types de contrats qui permettent soit le financement seul des obsèques (contrats en capital), soit le financement et l'organisation de celles-ci (contrats en prestations).

Ce document est la propriété exclusive de la Fédération Française de l'Assurance qui a pour nom d'usage France Assureurs et est protégé par le droit d'auteur. La reproduction, la représentation et la diffusion de tout ou partie de ce document ne peuvent se faire, en dehors du périmètre de la société ou de l'organisme destinataire de ce document, qu'avec l'autorisation de France Assureurs.